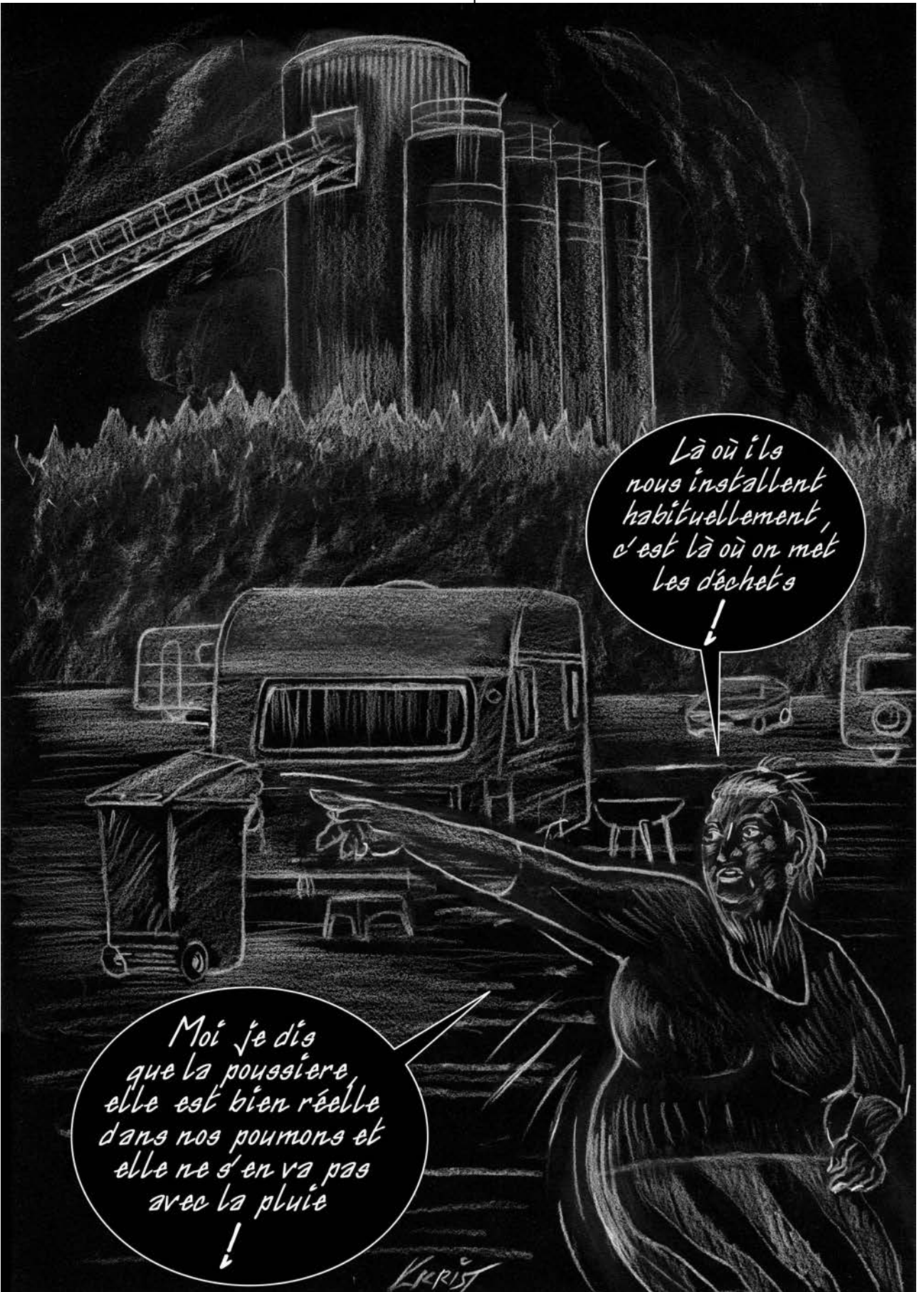




NOS POUMONS
C'EST
DU BÉTON !



Prise de parole



Là où ils nous installent habituellement, c'est là où on met les déchets

Moi je dis que la poussière, elle est bien réelle dans nos poumons et elle ne s'en va pas avec la pluie

Kerist

Aux marges de la ville et des politiques publiques : relégation, risques sanitaires et mobilisation des habitants.

Rencontre avec le Collectif des femmes de l'aire « d'accueil » d'Hellemmes-Ronchin (Lille Métropole)

Sur l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin, un Collectif de femmes se forme en 2013 pour faire connaître la situation des résidents du terrain des gens du voyage de la métropole Lilloise, où vivent 200 personnes dans des conditions sanitaires déplorables.

Le courage et la détermination de ces femmes force le respect. Au delà de leur combat spécifique, elles alertent l'opinion publique, les acteurs associatifs et politiques sur des lieux de relégation où vivent des Gens du voyage, Roms, Gitans, dans des zones industrielles où personne n'envisagerait de s'installer et où les pouvoirs publics n'ont réalisé aucun autre logement destiné à une autre population où les institutions publiques peinent à reconnaître l'insalubrité de ces territoires et à agir pour appliquer des règles de prévention élémentaires en matière de santé publique. Les rares enquêtes diligentées, généralement sous la pression des habitants, sont confiées à des organismes qui n'en garantissent pas la partialité.

C'est avant tout la parole et les témoignages des membres du Collectif que nous avons souhaité recueillir et faire entendre dans ce dossier.

Coordination du dossier : Evelyne Pommerat (Médiathèque Matéo Maximoff).

Illustrations : Kkrist Mirror

La localisation de l'« aire d'accueil »

En 2013 lorsque l'entreprise Matériaux recyclés de Ronchin s'est implantée juste à côté de l'aire d'accueil, les résidents ont vécu cette installation comme une double peine, eux qui subissaient déjà depuis des années, les nuisances de l'usine de béton, mitoyenne.

LA SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

Comme on le voit sur cette image issue de Google Map, le terrain est cerné d'un côté par une usine de production de béton prêt à l'emploi, soit le stockage et malaxage des composants (sable, graviers, ciment et leurs adjuvants), cette activité entraînant la circulation incessante de camions qui transportent les matériaux et livrent le béton sur les chantiers de la région ; de l'autre côté par



une station de transit de produits minéraux provenant de déblais inertes et de voiries, transformés sur place par des opérations de broyage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, etc. Là où le regard pourrait s'échapper vers un environnement plus paisible, s'étend un champ de céréales qui est régulièrement arrosé de pesticides. Pour compléter le tableau, une ligne de TGV se trouve à proximité du terrain,

Lorsqu'on arrive sur le terrain des voyageurs, ce qui frappe en premier lieu, c'est le bruit assourdissant qui se dégage de cet environnement. L'activité des deux entreprises démarre dès 6 heures du matin et se termine à 18 heures tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Selon les conditions météorologiques, des nuages de poussière sont visibles, mais souvent celle-ci se répand insidieusement jusqu'à l'intérieur des caravanes. L'unique route qui dessert le terrain est parcourue par les camions tout au long de la journée, certains roulant à vive allure.

Le collectif de l'aire d'accueil d'Hellemes-Ronchin s'est formé en 2013, suite à l'installation de cette deuxième entreprise qui a redoublé les nuisances déjà subies par les résidents. Depuis lors, leurs demandes sont restées les mêmes : faire réaliser une expertise sanitaire pour évaluer l'impact de l'environnement sur la santé des familles et transférer le terrain dans une zone plus saine.

Repères Chronologiques

2006 - Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage (25/50 emplacements ; 2,10 € de loyer par jour par emplacement ; gestionnaire : Vesta)

Localisation : 17 rue Danton prolongée, Ronchin (59790 Ronchin)

L'entreprise Unibéton (production de béton prêt à l'emploi) est mitoyenne sur 2 côtés de l'aire.

2008 - Suite à une épidémie d'hépatite A sur le terrain, l'ARS (agence régionale de santé) signale dans un rapport : « *En ce qui concerne les nuisances liées à la cimenterie, la situation de cette installation industrielle devrait être vérifiée, et le cas échéant régularisée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)* ».

2013 (septembre) - Installation de la concasserie Matériaux recyclés de Ronchin, mitoyenne de l'aire sur un côté. Description de l'activité : « station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes, et installations de broyage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux et autres produits minéraux » (d'après le site web de l'entreprise).

2013 (octobre) - Création du Collectif suivie d'une pétition liée à l'installation de la concasserie ; une expertise environnementale et sanitaire est demandée.

2014 (janvier) - Courriers à l'ARS ; DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) ; LMCU (Lille métropole communauté urbaine) ; SMGDV (syndicat mixte des Gens du voyage) ; Vesta (gestionnaire de l'aire d'accueil) ; mairie de Ronchin ; mairie d'Hellemmes ; CCAS ; PMI ; Areas

Objet : demande de « *transfert du terrain dans une zone moins exposée à la poussière, au bruit et aux produits toxiques et pesticides* » et dans l'intervalle, demande d'amélioration des équipements.

2014 (décembre) - Manifestation du Collectif et des résidents devant la MEL (Métropole européenne de Lille) et conférence de presse sur le terrain.

2015 - Suite à la manifestation du Collectif, la Dreal (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) enjoint les sociétés Unibéton et Matériaux recyclés de Ronchin de faire réaliser des tests de surveillance des retombées de poussières et d'émissions sonores.

2016 (février) - Démarches du Collectif auprès de la Fnasat-Gens du voyage et de l'Inserm. La Fnasat-Gens du voyage envoie un courrier à la Dreal pour réclamer les résultats des tests de qualité de l'air et mesures sonores qui ont été réalisés mais non communiqués au Collectif. Un courrier d'alerte est également envoyé à l'ARS.

Selon la réponse de la Dreal du 3 mars 2016 « *L'examen des conclusions de ces études ne permet pas de mettre en évidence une non-conformité* ».

Au cours de l'année 2016, le Collectif réalise le film « Nos poumons c'est du béton ».

2017-2018 - De nombreuses projections débats du film « Nos poumons c'est du béton » sont organisées à travers toute la France. Pendant 2 ans le Collectif se déplace régulièrement et gagne des soutiens.

2018 - Une campagne d'information sous forme de carte-pétition est envoyée au ministère des Solidarités et de la Santé.

2019 (4 février) - Le Collectif est auditionné par la Commission nationale consultative des Gens du voyage dans le cadre d'un groupe technique consacré à la santé.

2019 (9 octobre) - Manifestation devant la MEL (Métropole européenne de Lille) La revendication du Collectif est « UN RELOGEMENT MAINTENANT ».

Paroles du Collectif

(Maya, Cindy, Mindjette, Doudoune, Lisa, Pruna, Marcela, Mercedes, Alison, Kelly et les autres)

« Le Collectif ça fait 6 ans qu'il a été créé. Au début c'était le Collectif de l'aire d'accueil, aujourd'hui c'est devenu le Collectif des femmes de l'aire d'accueil...

Ca s'explique parce que les hommes se sont découragés de ne pas avoir de résultats rapidement, nous les femmes, on est plus tenaces !

Il y a des femmes qui sont dans le Collectif depuis le début, d'autres qui sont parties ou qui sont moins actives à cause des problèmes de la vie quotidienne. Mais il y a aussi d'autres femmes qui nous rejoignent, en particulier des jeunes et ça c'est encourageant.

C'est important de parler de nos problèmes, par nous-mêmes. Ils n'y a pas beaucoup de gens sur les terrains qui le font. Nous, on voit dans les rencontres, dans les débats après le film, que les gens ne sont pas au courant de nos conditions de vie. On se bat pour notre situation sur le terrain d'Hellemes, mais on se bat aussi pour les gens des autres terrains. On veut montrer aux autres, que c'est possible, même si c'est difficile, même si certaines d'entre nous ne savent pas lire et écrire, on arrive quand même à se faire entendre, on est arrivées à faire notre film. Avec le film, on a quand même obtenu une petite victoire : quand on a montré l'état des sanitaires sur un terrain de la région, tout de suite après il y a eu des travaux qui ont été faits !

Par contre sur notre terrain rien n'a changé. On a eu que des promesses, mais rien de concret, mais pour ça, on ne va pas lâcher !

La santé c'est notre priorité

On se bat pour ça depuis le début. Nos conditions de vie sont difficiles. On vit dans un environnement qui est vraiment spécial : une usine, des champs de gravats, des rails de chemins de fer comme horizon... mais ce sont les maladies qui nous préoccupent en premier.

Ici, on est sur le terrain où il y a le plus de maladies. On a nos familles sur les terrains des alentours, donc on est bien renseignées. On voit dans le film que ce sont aussi des conditions très difficiles. Mais c'est sur notre terrain qu'il y a le plus de problèmes de santé. Les maladies pulmonaires, comme des insuffisances respiratoires, des bronchites, des bronchiolites à répétition etc.

Par exemple, est ce que c'est normal que des nourrissons qui sortent de la maternité retournent à l'hôpital au bout de quelques jours à cause d'une bronchiolite ? À l'hôpital, quand on explique où on vit, ils nous disent que ça vient sûrement de là. En plein été, quand il y a trois bébés du terrain à

l'hôpital, au moment où il y a le plus de poussière, sur le terrain, ça n'est sûrement pas une coïncidence !

Le problème c'est que les médecins de l'hôpital ne viennent pas sur le terrain, ce qui fait qu'on ne peut pas avoir la preuve écrite de ces diagnostics.

On a aussi tous les problèmes de peau : l'impétigo, l'eczéma et une forme de gale qui ressemble vraiment à la gale du ciment. Des problèmes ophtalmologiques, des conjonctivites en série.

Il y a aussi le bruit du matin au soir, c'est insupportable, les camions, les engins de chantier, l'usine, ça provoque des migraines, ça agit sur les nerfs et sur la santé en général,

Depuis le début on demande une étude sanitaire sérieuse »





Quelque fois
on est découragées.
Heureusement on a
beaucoup de soutien,
ça nous aide pour
tenir le coup.

Et
on ne va
rien lâcher



Entretien avec Sue Ellen, membre du Collectif de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin, réalisé en septembre 2019

Quel est ton parcours dans le Collectif ?

Ça fait environ deux ans que j'ai rejoint le collectif, du moins activement parce qu'avant je suivais déjà leurs actions. Il faut savoir que moi je n'habite pas sur le terrain mais sur une autre aire d'accueil à quelques kilomètres, mais une partie de ma famille est sur l'aire d'Hellemmes et j'y viens quasiment tous les jours. Quand ma mère est tombée malade je suis venue faire le ménage chez elle régulièrement. Et là, je me suis bien rendu compte de la quantité de poussière qui rentrait partout, au jour le jour. Sur ce terrain c'est simple tu dois vivre le chiffon à la main.

Ensuite c'est mon père qui est tombé malade, infections pulmonaires en série, Il sort de l'hôpital, rebelote ; dès qu'il va dehors ça recommence, il est obligé de rester cloîtré, sans compter que la poussière s'infiltré aussi à l'intérieur.

C'est pour ça que je suis rentrée dans le Collectif, et aussi pour prendre le relais car les filles du Collectif sont épuisées au bout de toutes ces années.

Comment peux-tu décrire les problèmes de pollution subis par les habitants du terrain et leurs conséquences sur la santé ?

Ce qui choque en premier, quand tu viens sur le terrain, c'est le bruit, en continu toute la journée. Il n'y a que le week-end qu'il y a un peu de répit et encore l'usine de béton continue à tourner, mais au moins, il n'y a pas le passage des camions. La conséquence ce sont les maux de tête en permanence, et puis à long terme des sensations de stress. Et puis aussi les problèmes d'audition. Tu imagines, les enfants ils naissent et ils vivent avec ce bruit, ils n'y font même plus attention, c'est horrible de penser à ça ! En même temps, on sait bien que ça provoque des problèmes de concentration à l'école.

La poussière, c'est bien sûr toutes les maladies respiratoires plus ou moins graves : les bronchites, les bronchiolites, les insuffisances respiratoires, toutes ces maladies à répétition qui sont bien plus fréquentes sur le terrain d'Hellemmes que sur les autres terrains des alentours.

Dernièrement il y a une personne du terrain, ma cousine, qui a consulté un ophtalmologiste. Le médecin lui a dit que sa rétine était abîmée et que c'était l'effet de la poussière qui produisait cet effet.

La poussière ça provoque aussi plein de maladies de peau ; quand tu penses qu'on attrape des maladies comme la gale du ciment. On est comme tout le monde, on se lave tous les jours, on fait le ménage à fond tous les jours, et on se retrouve avec des maladies du Moyen Âge ! C'est traumatisant, pas seulement physiquement parce que ce sont des démangeaisons terribles mais

LA SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

aussi par le regard de certaines personnes qui pensent que c'est dû à des questions d'hygiène. C'est horrible de se retrouver dans des situations pareilles.

Sur la question des pesticides, en fait on les repère par l'odeur qui est dégagée, mais c'est vrai qu'à côté de tout ce qu'on subit déjà... Comme ça n'a pas d'effet direct, on s'en inquiète pas, mais on a tort, c'est un poison en plus.

Tu comprends, après c'est dur de faire passer des messages d'éducation ou de prévention concernant la santé, quand tu vis dans ces conditions là ! Quand des bébés viennent au monde et qu'on ne peut pas les sortir à cause de la poussière ; quand des personnes âgées doivent rester chez elles pour les mêmes raisons ; ou quand un enfant de dix ans a des problèmes de rétine; ou quand un adulte de quarante ans qui n'a jamais fumé a des problèmes pulmonaires ; ou quand des jeunes filles sont obligées de cacher leurs jambes à cause de la gale !

Une des revendications du Collectif c'était justement d'obtenir qu'une enquête épidémiologique soit faite sur le terrain pour connaître précisément l'impact de l'environnement sur la santé des habitants. Où en est-on aujourd'hui ?

À la réunion du Groupe santé de la Commission nationale consultative des gens du voyage, en février dernier, à laquelle le collectif a été invité à témoigner, M. Delebarre (réfèrent Gens du voyage de la MEL) a parlé d'une enquête de l'ARS qui aurait été faite. Nous avons demandé de voir les résultats mais impossible d'en trouver la trace. En fait en recoupant les informations il s'agirait d'une infirmière qui est venue sur le terrain, qui a posé quelques questions aux gens c'est tout. On ne peut pas parler d'une véritable enquête dans ces conditions et encore moins dire qu'il n'y a pas de lien entre les problèmes de santé et l'environnement, en faisant un rapport comme ça à la va-vite, ça n'est pas sérieux.

Depuis nous avons appris qu'il y avait eu un rapport de l'ARS en 2008, au sujet d'une épidémie d'hépatite et là il est bien écrit qu'il y a un rapport entre la contamination et le lieu de vie. Les problèmes de la poussière de l'usine de ciment sont déjà signalés. Et là c'était avant l'installation de la concasserie. C'est pour dire que notre situation est déjà connue depuis longtemps.

En ce qui concerne les émissions de poussière et les émissions sonores, des tests ont-ils bien été réalisés ?

En 2015, suite aux actions du Collectif, la préfecture a obligé les deux usines à faire des contrôles de poussière et de bruit (normalement elles sont obligées de le faire régulièrement mais elles n'étaient pas en règle). Dans le film on voit bien comment ça été fait, pas vraiment sérieusement. Sur les trois semaines de test de poussière, il y a eu quinze jours de pluie, sans arrêt. Pour la pollution sonore, on

a appris dans une réunion, que les tests n'étaient pas tous « bons » c'est à dire « conformes » et qu'il fallait les refaire... Bon à la fin, quand le Collectif a eu les résultats (après les avoir réclamés pendant un an) on a appris qu'ils étaient « conformes » !

Dans les réunions, quand on nous dit que les usines sont aux normes, peut être que c'est vrai, pour des conditions de travail, mais pour des conditions de vie, sûrement pas ! En plus, il ne faut pas oublier qu'on a les deux usines. Pour mesurer sérieusement l'impact de la pollution sur la santé des habitants, il faut additionner tous les éléments, sinon ça ne veut rien dire : la poussière et le bruit des deux usines. Nous c'est tout ça qu'on subit.

Si on parle des normes, parlons des normes de construction ou d'habitation. Déjà, installer l'aire d'accueil à côté d'une usine de béton, c'est une chose, mais donner l'autorisation d'une deuxième activité tout aussi polluante, quelques années plus tard, c'est choquant, non !

On se demande si on nous considère vraiment comme des êtres humains !

Je vais te donner un exemple, il y a un mois de ça. Un jour, la concasserie s'est mise à décharger des gravats ; c'était pire que d'habitude, pendant 20 minutes, un bruit et une poussière d'enfer. Tout le monde était obligé de se réfugier à l'intérieur tellement la poussière était forte et aveuglante et étouffante. Les enfants du terrain ont commencé à jeter des pierres de l'autre côté. Du coup, il y a un ouvrier de la concasserie qui est venu nous voir. Et là, le monsieur s'est excusé ! Il nous a dit : « *Je vous comprends, c'est invivable pour vous. Je suis vraiment désolé. La prochaine fois, on essaiera de décharger, un peu moins près de vos habitations, je vais aussi essayer de faire rehausser la butte en terre (de séparation entre le terrain et la concasserie)* ». Bon, même si nous on sait que ça ne va rien changer, cette personne a vraiment compris pourquoi on se révoltait. Il a constaté que c'était pas normal de vivre dans ces conditions et il a essayé de faire quelque chose, avec ses moyens. Ce qui est devenu insupportable pour nous, c'est d'entendre les gens qui ont le pouvoir de faire quelque chose, nous dire : « *On vous comprend, on va s'en occuper* » et ne rien faire. On en arrive à comprendre comment les gens peuvent en venir à la violence à force d'être menés en bateau...

Pour conclure, est-ce que tu peux me dire quel bilan vous tirez de ces cinq années de lutte ? Est ce qu'il y a eu du positif ? Et quelle stratégie, le Collectif envisage-t-il pour la suite ?

Dans le positif, il y a bien sûr les soutiens qu'on reçoit, la solidarité. Quand les gens viennent sur le terrain ou qu'ils voient le film, ils sont révoltés, ils ne comprennent pas qu'on laisse vivre des gens dans ces conditions. Ils veulent nous aider à leur manière, même des gens dont je n'aurais pas cru qu'ils s'intéressent aux gens du voyage !

LA SANTÉ DES GENS DU VOYAGE

Ensuite, on a appris à se battre, pour nos familles, pour nos proches. On se sent plus fortes en faisant partie du Collectif. Moi je sais que j'ai appris à m'affirmer, à parler en public, par exemple. C'est important de montrer cet exemple à nos enfants. Pour la suite ! Il y a d'abord la manifestation au mois d'octobre.

Maintenant ce qu'on veut c'est du concret ! Pas des paroles en l'air, on veut des solutions. Tous les gens qui peuvent agir, connaissent bien notre situation. La seule chose qu'on peut leur demander c'est si eux, ils pourraient vivre dans les conditions où on vit ? Qui peut imaginer vivre avec sa famille dans de telles conditions ?

Des nouvelles du Collectif

(message posté le 12 février 2020 sur la page Facebook du Collectif)

Salut à tous,

Déjà je voudrais vous remercier tous, de votre soutien !

Ça fait plaisir de voir comment on est soutenus dans notre combat.

Ça y est on a eu de leurs nouvelles : ils nous proposent un terrain... Après 8 ans de combat, ils nous proposent un terrain avec une arrivée d'eau, une arrivée d'électricité et ils ne savent pas encore si nous aurons les sanitaires !!!

En gros on nous propose, soit notre confort et on crève dans la poussière, soit un environnement plus sain et pas du tout confort.

Voilà ce qu'ils nous proposent après 8 ans de combat ! Ils appellent ça un relogement en urgence... Là franchement vous voyez où il est le délire, et après on se demande pourquoi on n'est pas d'accord, pourquoi on veut une réunion, pourquoi on veut parler avec eux ! Franchement je ne sais pas quoi dire à part logiquement, on n'est pas d'accord avec ça forcément... Je vous tiendrai au courant pour la suite.

EN TOUT CAS ON NE LÂCHE RIEN !

« Nos poumons c'est du béton »

Un documentaire de 22 min. sur nos conditions de vie et la lutte du Collectif des femmes de l'aire d'accueil d'Hellemes-Ronchin



Le film est visible sur youtube

<https://www.youtube.com/watch?v=uVvTxtEwfc0>

Depuis sa mise en ligne, il a totalisé plus d'un millier de vues sur internet, de nombreuses projections-débats ont été organisées à travers toute la France en présence du Collectif

Le film a reçu le prix Pictanovo du festival Lacharnière, Lille 2019

POUR SOUTENIR LE COLLECTIF

Faites connaître le film autour de vous

Abonnez-vous à la page facebook

<https://www.facebook.com/people/Collectif-Femmes-Lm-Ronchin/100010532415012>

Retour sur notre rencontre avec le Collectif des habitants de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin

Marguerite Guiguet et Sophie Lesieur, IPLESP – Inserm Sorbonne Universités

En 2015, la Fnasat a pris contact avec notre équipe dans le cadre du Programme de médiation sanitaire pour l'accès à la santé de population en situation de précarité.

L'équipe Érés (Équipe de recherche en épidémiologie sociale) a pour objectif de contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé en cherchant à identifier les déterminants sociaux de la santé et en évaluant l'impact d'interventions et de politiques de santé. Elle a conduit ces dernières années plusieurs enquêtes sur l'état de santé et l'accès aux soins de populations défavorisées et souvent marginalisées.

Lors de notre réunion avec la Fnasat, le constat a été fait que, concernant la santé des gens du voyage, bien qu'un certain nombre d'études aient été menées localement en France, les données sanitaires disponibles ne suffisaient pas à déterminer ce qui entraînait un état de santé dégradé et une espérance de vie réduite par rapport à la population générale française. Toutefois, les études existantes soulignaient le lien entre santé et conditions de vie sur les terrains d'accueil.

En janvier 2016, nous avons rencontré pour la première fois le Collectif des habitants de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin, située dans l'agglomération Lilloise, où vivent entre 200 à 250 personnes. Ce Collectif déplorait l'exposition à la pollution causée par les entreprises entourant directement l'aire d'accueil, à savoir une centrale à béton prêt à l'emploi, exploitée à l'époque par Unibéton, et une plateforme de transit de matériaux des Briqueteries du Nord. Ces activités industrielles, en particulier celle de l'usine de production de béton, entraînait de plus une circulation incessante de camions. Les habitants de l'aire souhaitaient également avoir une expertise sur les conséquences sanitaires de leurs conditions de vie dans cet environnement.

• Le diagnostic de la pollution environnementale

Lors d'une intervention de l'ARS suite à une épidémie d'hépatite A en 2008, ces conditions environnementales particulières avaient déjà été soulignées, avec la préconisation suivante : « *Enfin, en ce qui concerne les nuisances liées à la cimenterie, la situation de cette installation industrielle devait être vérifiée, et le cas échéant régularisée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)* »

Dès sa création en 2013, à la suite de l'installation de la plateforme des Briqueteries de Nord, le Collectif avait insisté pour qu'une étude de la pollution par poussières et des nuisances sonores soit réalisée. La lecture du rapport de l'Inspection de l'environnement¹ indique que les études périodiques imposées réglementairement relatives à la surveillance des retombées de poussières (tous les deux ans) et à la surveillance des émissions sonores (au moins tous les trois ans) n'avaient jamais été produites, conduisant à une mise en demeure des deux exploitants en février 2015.

1. Rapport de l'inspection de l'environnement. 3 mars 2016

Suite à cette mise en demeure, des plaquettes de recueil de poussières ont été posées sur le site en août 2015. Pourtant, lors de notre rencontre avec le Collectif six mois après, aucun résultat ne leur avait été communiqué et il faudra attendre le Comité de suivi de Hellemmes-Ronchin du 23 mars 2016, réunissant au niveau de la Métropole européenne de Lille divers acteurs sociaux intervenant sur l'aire d'accueil, pour qu'une présentation lapidaire des résultats soit faite par la Dreal concluant que « les mesures sont normales² ». Le rapport réalisé par le bureau d'étude Alise-Environnement en date de septembre 2015, ainsi que les deux rapports de l'Inspection de l'environnement, concernant d'une part la société Unibéton et d'autre par la société Matériaux recyclés de Ronchin-BDN, datés du 3 mars 2016, ne seront communiqués à la Fnasat et au Collectif que deux ans plus tard, en mars 2018, après de nombreuses interventions. Pour autant, de nombreuses questions restent en suspens à la lecture des rapports faisant suite à ces études de surveillance.

2. Compte rendu du comité de suivi de Ronchin/Hellemmes du 23 mars 2016. MEL, p.2

Concernant les nuisances sonores, il est indiqué que « *Les résultats montrent que les niveaux de bruits et les émergences réglementaires de jour, fixés par l'arrêté ministériel susvisé, sont respectés pour ces deux points* » sans qu'aucune information sur les méthodes de mesure ni sur les résultats ne soient présentée.

Concernant les émissions de poussières, on peut donner deux exemples des interrogations soulevées à la lecture des rapports : selon l'Inspection de l'environnement les plaquettes de mesures auraient été installées en huit points ou en six points sans qu'il soit possible de comprendre les raisons de cette discordance. Alors que la réglementation indique que cette campagne de mesures doit être réalisée en période correspondant à la plus faible hygrométrie annuelle, le rapport du bureau Alise-Environnement³ indique que les mesures ont été faites sur vingt-deux jours dont dix jours de pluie, y compris deux orages violents, et un jour de vent sans que ces conditions météorologiques soient prises en compte ensuite puisque la mesure de poussières totale est divisée par vingt-deux jours pour obtenir le chiffre exprimé en concentration en g/m²/jour. Au final, les éléments permettant d'étayer la conclusion des rapports de l'Inspection de l'environnement à savoir que « *l'examen des conclusions de ces études ne permet pas de mettre en évidence une non-conformité* » sont peu détaillés.

3. Alise Environnement. Étude des retombées de poussières dans l'environnement. Septembre 2015

LA SANTÉ DES GENS DU VOYAGE



- **Les conséquences sanitaires de la pollution environnementale**

Lors de cette réunion en janvier 2016, le Collectif avait également fait état de maladies respiratoires, dermatologiques et oculaires, qui survenaient fréquemment, ainsi que de manifestations de stress dû au bruit. Se posait donc également la question des conséquences de ces expositions environnementales sur la santé des habitants et, en particulier, des répercussions en termes de problèmes respiratoires des enfants. Le Comité de suivi de Hellemes-Ronchin avait acté que « *L'ARS se charge d'effectuer une étude sanitaire plus complète [à partir] des certificats médicaux des résidents (non nominatifs) indiquant idéalement la pathologie traitée* » d'ici juin 2016. Si cette étude a été réalisée, les résultats n'ont pas été communiqués à ce jour.

Par ailleurs, aborder la santé par le biais des certificats médicaux pose la question de l'exhaustivité du recueil, ces certificats n'étant pas couramment délivrés à la suite des consultations, et, également, celle du rapport au système de soins de la population des gens du voyage. Il est regrettable qu'une étude épidémiologique basée sur des interviews, comme il est classique de faire, n'ait pas été envisagée.

Les données sanitaires ainsi collectées aurait permis d'objectiver les problèmes de santé des habitants, d'autant que le Collectif d'Hellemes-Ronchin s'était montré particulièrement réceptif à ce type d'investigation pourtant parfois mal aisé auprès de populations marginalisées.

À la lumière d'autres études sur les problèmes de santé réalisées auprès de ces populations, quelles leçons peut-on tirer des événements survenus sur l'aire d'Hellemes-Ronchin et de l'absence de réponse apportée aux questions posées par le Collectif ? Qu'il s'agisse de mesures environnementales ou de santé, la première étape est de documenter à partir d'une méthodologie explicite et d'une définition des indicateurs, indicateurs compris et validés par les participants. Ensuite, il est important que la présentation des résultats soit transparente et compréhensible afin que les participants s'approprient les résultats et les acceptent. Ne pas respecter ces règles simples ne peut qu'amener suspicion, doute sur l'impartialité et altère la confiance dans les représentants des institutions.